REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 juillet 2014**

Délibération n° 2014-0232

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Projet stratégique agricole de développement rural (PSADER) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Acquisition de foncier et de bâtiments agricoles sur la commune de Poleymieux au Mont d'Or - Attribution de subventions au Syndicat mixte des Monts d'Or, Association pour le développement et la promotion des marchés (ADPM), Chambre d'agriculture du Rhône et Mouvement rural de jeunesse chrétienne

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 27 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mardi 15 juillet 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, M. Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Balas (pouvoir à M. Guilland), Berra (pouvoir à M. Fenech), M. Blache (pouvoir à M. Havard), Mme Burillon (pouvoir à Mme Servien), M. Compan (pouvoir à M. Quiniou), Mme Ghemri (pouvoir à M. Genin), M. Gillet, Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliout), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Crimier), M. Pouzol (pouvoir à M. Gouverneyre), Mme Reynard (pouvoir à Mme Crespy), M. Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : MM. Boudot, Casola.

Conseil de communauté du 10 juillet 2014

Délibération n° 2014-0232

commission principale :	proximité et environnement
objet :	**Projet stratégique agricole de développement rural (PSADER) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Acquisition de foncier et de bâtiments agricoles sur la commune de Poleymieux au Mont d'Or - Attribution de subventions au Syndicat mixte des Monts d'Or, Association pour le développement et la promotion des marchés (ADPM), Chambre d'agriculture du Rhône et Mouvement rural de jeunesse chrétienne**
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Aux termes de ses statuts, la Communauté urbaine de Lyon est compétente en matière de soutien aux actions en faveur de la préservation et de la promotion d'espaces naturels.

Dans la continuité de la politique en faveur des espaces naturels et agricoles et des agriculteurs, définie par délibération n° 2006-6763 du Conseil du 13 novembre 2006, la Communauté urbaine a adopté, par délibération n° 2010-1591 du Conseil du 28 juin 2010, le projet stratégique agricole et de développement rural - protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PSADER-PENAP) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016.

Le projet de PSADER-PENAP de l'agglomération lyonnaise :

- est un partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Communauté de communes de l'est lyonnais et la Communauté de communes du Pays de l'Ozon,
- répond, en partie, aux orientations du schéma de cohérence territoriale (SCOT) sur le maintien de l'activité agricole sur le territoire et sur la préservation et la valorisation de l'armature verte,
- permet de mobiliser, sur le territoire du SCOT, 4 200 000 € sur 5 ans pour la mise en œuvre de ses actions, répartis comme suit :

. 1 300 000 € de la Région Rhône-Alpes,
. 1 300 000 € du Département du Rhône,
. 1 100 000 € de la Communauté urbaine,
. 250 000 € de chacune des Communautés de communes.

Il est proposé au Conseil de soutenir 3 projets validés par les comités de pilotage des 16 décembre 2013 et 12 février 2014, et 2 manifestations qui auront lieu en août 2014 : les rendez-vous avec l'agriculture et les rencontres nationales des agricultures.

1° - Acquisition de foncier et de bâtiments agricoles sur la commune de Poleymieux au Mont d'Or par le Syndicat mixte des Monts d'Or :

Dans le cadre de sa politique de constitution progressive d'un portefeuille foncier pour favoriser la réorganisation foncière, les échanges et les installations ou reprises d'exploitations agricoles, le syndicat mixte a décidé, lors de son Conseil syndical du 11 décembre 2013, de se porter acquéreur des deux bâtiments du GAEC du Bouc et de la Treille et de la parcelle correspondante afin de conforter l'installation de nouveaux associés.

L'objectif de cette acquisition est de diminuer la charge des actifs du GAEC pour faciliter l'accès à de nouveaux associés. Producteurs en Bio, les membres du GAEC ont une forte volonté de développement des circuits courts, de participation à une dynamique locale avec les autres exploitants du secteur, de réflexion commune sur les rotations de cultures, de recherche de solutions pour l'installation de nouveaux exploitants. Ce qui correspond aux actions du syndicat mixte qui cherche dès lors à soutenir cet acteur du territoire.

L'installation concerne 2 agriculteurs qui s'intègrent au GAEC du Bouc et de la Treille pour développer une activité de production de céréales bio, de fabrication de farine et de pain, de vente en circuit court.

L'acquisition porte sur la parcelle A 1292 d'une surface de 23 ares 10 centiares, sur laquelle 2 bâtiments sont construits. L'un de ces bâtiments est ancien, d'une superficie de 513 mètres carrés, comportant un atelier et permettant le stockage du foin. L'autre bâtiment de 220 mètres carrés, neuf, accueillera les activités de stockage de céréales bio, meunière et l'atelier de fabrication des farines et des pains bio.

Les travaux d'aménagement du bâtiment neuf, réalisés par le GAEC, avaient été soutenus par le PSADER-PENAP. Il en a été tenu compte dans la fixation du prix de cession.

Cette acquisition par acte notarié sera accompagnée d'un cahier des charges SAFER d'une durée de 50 ans obligeant au maintien de ces biens dans la sphère agricole. Un bail rural traduira la location de ces biens au GAEC.

Le plan de financement sera le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat foncier bâti	85 000	Communauté urbaine de Lyon	25 500
frais notaire	6 000	Département du Rhône	28 500
forfait cahier des charges SAFER	3 000	Syndicat Mixte des Monts d'Or	40 000
Total	**94 000**	**Total**	**94 000**

2° - Répondre aux problématiques de dynamique des marchés par l'Association pour le développement des marchés (ADPM) :

Dans certaines communes, le marché de plein vent peut rencontrer au fil du temps des difficultés. Elles peuvent être diverses et variées, comme l'inadaptation des jours de tenue ou de l'offre aux attentes de la clientèle, la baisse de fréquentation suite au développement d'autres circuits de distribution, la perte de professionnels, etc.

Pour les collectivités, l'enjeu sera de l'ordre du développement commercial de leur territoire en répondant à des besoins de proximité, de lien social et de vie économique du village ou du quartier.

Pour les professionnels du marché, les enjeux sont économiques.

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon, plusieurs marchés rencontrent des difficultés.

Il s'agira de réaliser un diagnostic précis de la situation d'un marché présentant des signes de perte de vitesse, par le biais d'enquêtes :

- auprès des commerçants du marché et riverains,
- auprès des clients et des élus, par le biais d'une analyse de l'existant des différents circuits de distribution à proximité et au sein de la commune.

A l'issue de cette phase de diagnostic, des pistes d'actions seront élaborées et co-construite avec la commune.

L'ADPM s'appuiera sur des stagiaires pour réaliser cette étude.

Le coût de cette étude est estimé à 9 189 €. Son plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
diagnostic (temps passé)	6 689	Communauté urbaine de Lyon	7 351
diagnostic (frais de déplacement)	2 500	autofinancement (soit pris en charge par l'ADPM si la commune est adhérente, soit partagé avec la commune si elle n'est pas adhérente)	1 838
Total	**9 189**	**Total**	**9 189**

3° - Les Rendez vous avec l'agriculture :

Cette manifestation est organisée par la Chambre d'agriculture du Rhône tous les 2 ans depuis 20 ans lors du dernier week-end d'août au sein du parc de Lacroix Laval.

Cette année, cette manifestation sera la 10ème édition et elle aura lieu les 30 et 31 août 2014.

Si "les Rendez-vous avec l'Agriculture du Rhône" mettent en avant l'ensemble des filières agricoles, cette année sera l'occasion de montrer la place des hommes et des femmes dans l'agriculture. C'est par leur travail, leur volonté de travailler ensemble et leur implication dans la vie et l'évolution de leur profession que les hommes ont façonné l'agriculture départementale. En prenant pour thème principal l'homme, ce seront les savoir-faire, les pratiques et les initiatives, tant en circuits courts qu'en circuits longs (coopérative) qui seront mis à l'honneur. Ce sera aussi l'engagement des hommes et des femmes, plus de 1 000 bénévoles, qui se mobilisent pour la réalisation de ces "Rendez-Vous" qui sera mis en avant.

Cette manifestation sera caractérisée par la présence de plus de 600 animaux, d'un vignoble reconstitué, de la présentation des vins du département, de la dégustation des fruits et légumes du Rhône, de la présentation des céréales, de la démonstration du machinisme agricole et de tout l'univers du bois.

La Communauté urbaine sera également présente pour présenter au public les particularités du territoire ainsi que ses actions pour le maintien de l'activité agricole et le développement des circuits courts.

Près de 100 000 visiteurs en 2012 sont venus à la rencontre des agriculteurs pour découvrir toutes les richesses de cette profession.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
logistique	181 512	Département du Rhône	140 000
restauration	82 727	Communauté urbaine de Lyon	30 000
communication	35 160	sponsors (Crédit agricole, Crédit mutuel, MSA, etc.)	81 668
comité d'organisation élevage	47 770	recettes manifestations	75 184
dépenses de personnel	220 340	autofinancement de la Chambre d'agriculture	230 340
		TVA récupérable	10 317
Total	**567 509**	**Total**	**567 509**
Total hors personnel	***347 169***	***Total hors personnel***	***347 169***

Pour mémoire, en 2012, cette manifestation avait été soutenue par la Communauté urbaine de Lyon à hauteur de 30 000 €.

4° - Les Rencontres nationales des agricultures :

Les rencontres nationales des agricultures rassemblent les acteurs agricoles et ruraux autour des agricultures durables pour partager et décliner les axes transversaux d'un projet agricole commun. Ces rencontres sont l'occasion de produire un débat sur l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. Dans un contexte législatif français fort pour la profession (loi d'avenir pour l'agriculture en examen au sénat et à l'assemblée nationale, dispositif d'accompagnement à l'installation en révision, etc.) et au moment où les nouvelles applications de la Politique agricole commune (PAC) Européenne 2014-2020 entrent en vigueur, il apparaît important que des débats soient organisés sur des sujets tels que le foncier, l'installation/transmission, l'emploi, la relation au consommateur, les nouvelles filières, etc.

Ces rencontres se veulent un lieu d'échange, d'appropriation collective et de réflexion rassemblant les organisations citoyennes, environnementales, syndicales et institutionnelles.

Cette deuxième édition aura lieu les 22, 23 et 24 août au lycée agricole de Dardilly. Plus de 500 personnes avaient participé à la première édition dans la Mayenne.

L'organisation des rencontres est l'occasion de faire un zoom sur des initiatives locales, mais aussi de permettre aux acteurs locaux de faire émerger des actions au sein du réseau INPACT afin de lui donner une vraie lisibilité. Les rencontres seront organisées autour de présentations et de tables rondes en plénières, de rencontres en ateliers, et de valorisation du territoire, tant au niveau de la restauration que de différentes présentations.

Les organisateurs de cette manifestation sont les membres du réseau Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale (INPACT), à savoir, en Rhône-Alpes :

- l'Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural (ARDEAR),
- la Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (FRCIVAM),
- Terre de Liens,
- Accueil Paysan,
- Alliance PEC Rhône-Alpes,
- Terre d'envie,
- Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC),
- Coordination Rhône-Alpes de l'agriculture biologique (CORABIO),
- Solidarité paysan et Compagnons de la Terre.

Le MRJC est le porteur de projet financier.

La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 10 000 € pour un budget estimé à 78 676 € hors bénévolat ;

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
coordination de l'organisation (temps passé)	26 695	Région Rhône-alpes	20 000
logistique d'organisation	30 297	Communauté urbaine de Lyon	10 000
- dont location des salles	2 100	Département du Rhône	10 000
- dont hébergement (300 personnes)	3 090		
- dont restauration	12 000		
- dont buvette	7 500		
- dont location de bus pour visites	2 000		

- dont frais de déplacement (intervenant et organisateurs)	3 607		
communication et animations festives	8 384	sponsors dont :	14 500
- dont site internet	1 280	- banques	*7 000*
- dont communication pendant les rencontres	2 144	- fondations	*5 500*
- dont invitation	2 460	- Chambre régionale d'agriculture	*2 000*
- dont exposition et prestation artiste	2 500		
indemnisation des intervenants	13 300	inscription - frais de repas, hébergement	22 590
		recette buvette	1 236
		autofinancement	350
Total	**78 676**	**Total**	**78 676**
valorisation du bénévolat (250 personnes sur 3 jours)	7 148	bénévolat	7 148

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 25 500 € au Syndicat mixte des Monts d'Or pour l'acquisition de foncier et de bâtiments agricoles sur la commune de Poleymieux au Mont d'Or,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 351 € à l'Association pour le développement et la promotion des marchés (ADPM) pour la réalisation d'une étude pour répondre aux problématiques de dynamique des marchés,

c) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € à la Chambre d'agriculture du Rhône pour la réalisation de l'édition 2014 des Rendez-vous d'agriculture,

d) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) pour la réalisation de l'édition 2014 des Rencontres des agricultures,

e) - les conventions à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et chaque organisme bénéficiaire.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense d'investissement correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P27 - Préservation et promotion des espaces naturels individualisée le 28 mars 2013 pour un montant de 232 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, sur l'opération n° 0P27O2509.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2014 et suivants - compte 2041512 - fonction 830 - opération n° 0P27O2509 pour un montant de 25 500 € TTC en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 15 300 € en 2014,
- 10 200 € en 2015.

5° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - comptes 6574 et 65738 - fonction 830 - opération n° 0P27O2510, pour un montant de 47 351 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 juillet 2014.